

RAPPORT ANNUEL

2021

ESAT « Anne-Claire Staubes »
Etablissement et Service d'Aide par le Travail

12 – 14 rue Clemenceau
67300 - SCHILTIGHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire	1
1.2 -	L'établissement	3
1.2.1 -	Agrément et missions	3
1.2.1 -	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	6
2.1 -	Public accompagné.....	6
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	6
2.1.2 -	Evolution du public	6
2.1.3 -	Données d'activités	7
2.1.4 -	Instances de participation	7
2.2 -	Personnel.....	8
2.3 -	Eléments marquants de l'année.....	10
2.4 -	Démarche qualité	11
2.4.1 -	Bilan PACQ de l'ESAT au 31/12/2021	11
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024	13

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apédi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) vers lesquels la commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) oriente les personnes en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans (ou, à titre dérogatoire, de plus de 16 ans) dont la capacité de travail a été reconnue comme inférieure au tiers de celle d'une personne non handicapée, au sens du droit de la sécurité sociale, qui ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire, ni dans une entreprise adaptée.

L'ESAT « Anne-Claire Staubes » leur propose des activités à caractère professionnel adaptées et leur permettant d'évoluer. Les travailleurs sont accompagnés par des moniteurs techniques d'atelier dont les missions socio-éducatives sont réalisées au travers d'une situation de travail productive, agréementée d'aménagements techniques (agencement des postes de travail, préparation de gabarits, aide à l'apprentissage...). L'accompagnement professionnel est complété par des développements pédagogiques (soutiens techniques, modules de formation adaptés...) et d'appuis éducatifs (modules de soutiens, formations, maintien des acquis, développement de l'autonomie, groupes de paroles...).

1.2.1 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement (PE) de l'ESAT a été révisé entre mi 2019 et fin 2020. Le nouveau projet, qui couvre la période 2020-2025 a été validé par le Conseil d'administration de l'Aapei le 16 novembre 2020.

Ce projet :

- reprend le cadre réglementaire et institutionnel de l'établissement
- présente la population accueillie
- décline les orientations, missions et prestations proposées
- définit le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)
- expose les orientations stratégiques et les perspectives d'évolution pour les prochaines années
- rappelle les modalités de mise en œuvre des droits des usagers, de la démarche d'évaluation, de prévention de la maltraitance

■ Les missions et principes

L'ESAT de Schiltigheim a pour mission d'accueillir des adultes atteints d'un handicap mental léger, moyen ou profond et ayant jusqu'à la plus petite aptitude potentielle au travail. Pour ce faire, l'établissement est organisé de façon à prendre en charge des personnes :

- directement sorties d'IMPro ; plus ou moins préparées à évoluer dans une structure de type ESAT
- fatigables de par leur handicap et leur âge ; en provenance du milieu ordinaire, d'ateliers protégés ou d'autres ESAT

L'ESAT leur propose une mise au travail adaptée à leur problématique et leur permet d'évoluer :

- à l'intérieur de l'ESAT pour tous les travailleurs
- vers le milieu ordinaire, l'atelier protégé ou un autre ESAT
- vers le secteur d'accueil de jour pour les personnes vieillissantes qui ne seraient plus capables de se maintenir en ESAT

L'accompagnement par le travail et les soutiens s'inscrivent dans une dimension de bienveillance.

Le positionnement de l'équipe pluridisciplinaire est soutenu par les principes suivants :

- La valorisation de la personne, par la prise en compte de ses capacités et l'intégration dans le tissu social
- Le développement de la maturité de la personne, par l'inscription dans une logique de droits, de devoirs, de respect mutuel et par l'acceptation du risque socio-éducatif
- Le droit à la formation tout au long de la vie, à travers l'ESAT comme organisation apprenante

Les prestations proposées aux travailleurs dans le cadre de leur Projet d'Accompagnement Individualisé permettent la réalisation d'un travail durable, en maintenant la motivation à long terme au travers des missions suivantes :

- Rendre accessible le statut d'adulte quelles que soient ses capacités
- Promouvoir l'appartenance à un groupe social,
- Permettre l'approche du milieu ordinaire par une organisation d'activités professionnelles conforme aux attentes du milieu ordinaire
- Mettre l'utilisateur en situation de progrès, en suscitant la volonté de progresser, en vérifiant que le degré de difficulté soit surmontable
- Valoriser l'expérience professionnelle, en reconnaissant et validant toute compétence acquise
- Rendre l'utilisateur acteur de son projet au travers de sa participation et de sa prise de décision
- Rendre possible l'implication de la famille ou du représentant légal en garantissant des relations bénéfiques avec l'ESAT
- Veiller à la protection de la personne vulnérable et au respect de ses droits, en promouvant l'exercice des droits individuels et en garantissant la libre adhésion du travailleur
- Promouvoir la bienveillance dans l'accompagnement, en encourageant les pratiques d'amélioration continue

Chacune de ces missions est déclinée en objectifs, prestations et moyens.

■ Le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)

Le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) est constitué de propositions d'accompagnement à travers l'activité professionnelle et les soutiens formulés par les moniteurs techniques d'atelier qui encadrent chaque jour le travailleur et se positionnent en tant que moniteurs évaluateurs.

Le PAI est défini en accord avec le travailleur et avec l'équipe pluridisciplinaire, puis formalisé. Un suivi régulier de chaque PAI est réalisé.

L'ESAT propose aux travailleurs de participer à des activités de restauration, nettoyage industriel, blanchisserie, conditionnement et prestations de service en entreprise.

■ Les Orientations stratégiques

Sur la période 2020-2025, les orientations stratégiques mises en œuvre sont en lien avec :

- Le Projet Associatif Global,
- Les éléments de la démarche qualité,
- Les points d'amélioration des domaines de l'évaluation interne réalisée en 2018,
- Les orientations stratégiques de l'établissement et les objectifs opérationnels qui en découlent.

Ces orientations stratégiques déclinées en objectifs opérationnels visent :

- à la promotion de la bienveillance au sein de la structure de travail adapté
- au développement de l'autonomie
- à l'adaptation de la pratique professionnelle aux potentielles compétences des personnes accompagnées
- au développement de la RSFC (Reconnaissance des Savoir-Faire et des Compétences)
- au développement des capacités des personnes accompagnées

Les objectifs opérationnels prioritaires sont formalisés dans un plan d'action déclinés en fiches actions détaillées.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

L'ESAT « Anne-Claire STAUBES » accueille des adultes (femmes et hommes) en situation de handicap mental, présentant principalement une déficience intellectuelle, parfois accompagnée d'autres troubles (psycho-affectifs, psychiques, spectre autistique, épilepsie...).

Les personnes peuvent être accueillies à tout moment de leur parcours professionnel.

Le travail à temps partiel est envisageable au cours du parcours professionnel, dans la limite des moyens constants alloués à l'établissement. Il doit néanmoins répondre à un besoin identifié du travailleur : avancée en âge, fatigabilité, santé, parentalité, contraintes organisationnelles...

2.1.1 - Mouvements de l'année

Admissions en 2021

Admissions	Nombre
IMPro	3
IME	1
Etablissement pour l'insertion dans l'emploi	1
TOTAL	5

Sorties en 2021

Sorties	Nombre
Fin de prise en charge prononcée par la CDAPH	1
Démission	1
Transfert d'Esat	1
TOTAL	3

2.1.2 - Evolution du public

L'ESAT « Anne-Claire Staubes » s'adapte à un nombre de plus en plus important de personnes :

- en rupture avec une scolarisation ordinaire inadaptée et n'ayant pas bénéficié d'un parcours médico-social
- dont le handicap est majoré par des difficultés sociales
- en échec après un parcours inadapté de travail en milieu ordinaire
- sujettes à des troubles du comportement ou de la personnalité
- présentant des traits autistiques
- en avancée en âge

et/ou, sur un plan plus personnel,

- ayant accédé à la parentalité

Chacun de ces publics entraîne des problématiques spécifiques auxquelles tente de répondre l'ESAT.

Des mutations inter-secteurs et des aménagements du temps de travail sont facilités pour permettre aux usagers de vivre leur singularité ou leur parentalité dans la meilleure quiétude possible.

Le choix de la personne de continuer à accéder au travail ou non, l'affirmation de ses choix professionnels et personnels est recueillie et respectée (auto-détermination). L'établissement soutient et encourage les personnes à positionner également leurs préférences au sein de leur environnement proche et/ou familial.

L'évolution du public accueilli engage l'ESAT à une veille continue d'adaptation et d'aménagements des postes de travail. Cela appelle également à compléter avec régularité la formation des professionnels par des actualisations de connaissances et de compétences afin de réinterroger la pertinence des pratiques.

2.1.3 - Données d'activités

L'ESAT « Anne-Claire STAUBES » dispose d'un agrément d'accueil pour 170 (ETP) adultes (femmes et hommes) en situation de handicap mental, présentant principalement une déficience intellectuelle, parfois accompagnée d'autres troubles (psycho-affectifs, psychiques, spectre autistique, épilepsie...).

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	170	170	170
Nombre d'utilisateurs présents au 31/12 (B)	169	170	173
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	222	222	225
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	37 740	37 740	38 250
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	32 029	31 435	31 004
Nombre de journées réalisées (R)	31 100(*)	23 501	30 321
Taux d'absentéisme (T-R)/T	17,59 %	37,73 %	20,72 %
Taux d'activité (R/A)	97,09 %	74,76 %	97,79 %
Nombre d'utilisateurs accompagnés de l'année (C)	178	177	176
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	102,05 %	102,05 %	102,64 %

Les lignes colorées en violet représentent des nouvelles données relevées depuis 2015 servant de base au calcul des effectifs sur le modèle de mesure de l'activité des ESAT proposé par ANDICAT permettant une détermination réaliste d'un **taux d'occupation harmonisé** entre les ESAT.

Bien que le taux d'absentéisme soit encore important, en lien avec la pandémie, le taux d'activité retrouve une certaine stabilité en rejoignant celui de 2019.

2.1.4 - Instances de participation

■ Le Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'ESAT, dont le président est un travailleur élu, a été institué par l'association gestionnaire en octobre 2006 ; le prochain renouvellement aura lieu en 2022.

Il est composé de :

- 7 représentants des personnes accueillies (3 titulaires & 4 suppléants),
- 5 représentants des familles ou des représentants légaux (3 titulaires & 2 suppléants),
- 3 représentants du personnel (2 titulaires & 1 suppléant),
- 2 membres du Conseil d'Administration de l'Apedi Alsace (1 titulaire & 1 suppléant).

L'équipe de direction ainsi qu'un représentant de la Ville de Schiltigheim y participent à titre consultatif.

Le CVS se réunit 3 fois par an et permet d'associer les personnes accompagnées au fonctionnement de l'établissement. Ces rencontres sont des moments d'échanges participatifs où des réponses sont apportées aux questions de fonctionnement que chacun est en droit de se poser.

Lors des conseils, les représentants élus des personnes accompagnées exposent les questions du collectif qu'ils ont préalablement recueillies avec l'aide des éducatrices. Ils ont la responsabilité de porter la parole de leurs collègues de façon officielle devant les autres membres du CVS.

Les relevés de conclusions des réunions du CVS sont transmis à la direction générale ; les questions ou sujets qui concernent l'organisme gestionnaire, ou de façon transversale plusieurs établissements, sont soumis au conseil d'administration ou au comité de direction.

Les sujets abordés par les travailleurs concernent le fonctionnement, l'accompagnement et le support travail : la qualité des repas, le confort, l'accessibilité, les équipements professionnels, l'hygiène, l'organisation, l'ambiance, l'environnement, les projets ...

Les sujets abordés par les familles et les représentants légaux concernent l'organisation et l'accueil : les infrastructures, l'environnement, les équipements, les absences et congés, les horaires, la communication, la sécurité, le règlement, les visites...

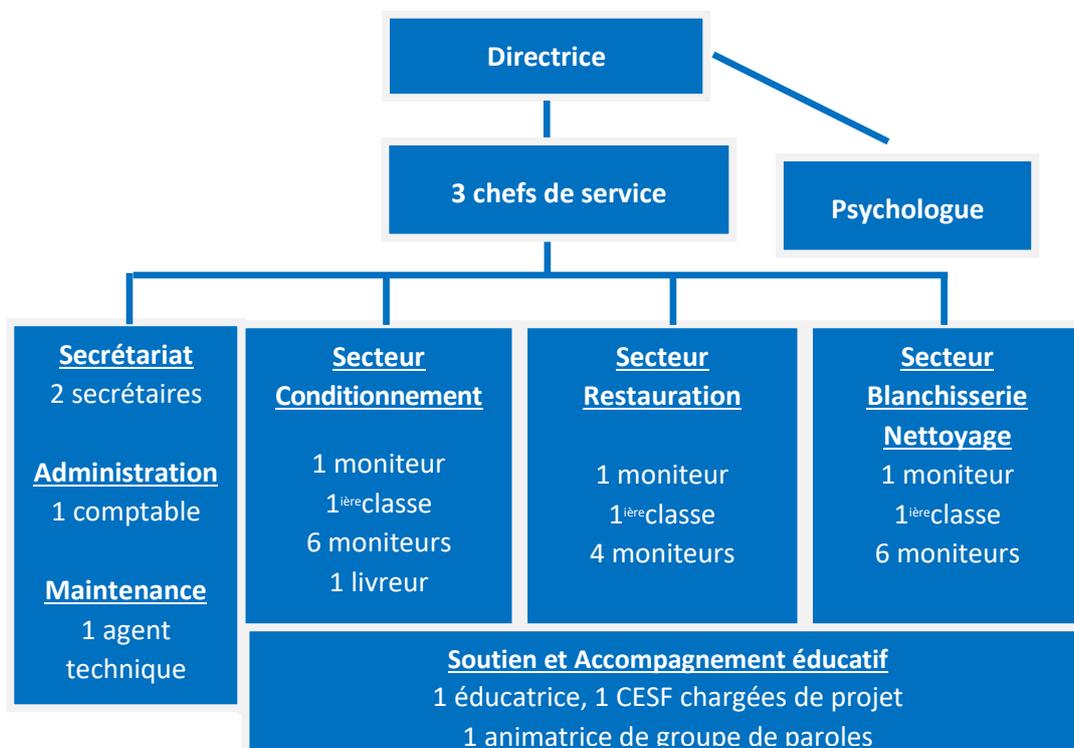
Beaucoup de sujets sont transversaux et partagés par tous les participants.

■ La Commission Restauration

La Commission Restauration se réunit 3 fois par an. Elle rassemble les représentants des travailleurs, des familles, des clients du restaurant commercial, des salariés, du prestataire de restauration et de l'ESAT. Les échanges ont pour objet d'améliorer la prestation de restauration et d'adapter son fonctionnement aux souhaits et besoins des consommateurs.

Des repas sans gluten, sans porc et végétariens sont proposés. Toutes les demandes particulières et/ou allergie justifiées par avis médical sont strictement respectées.

2.2 - PERSONNEL



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	3,75	3,75	0,00
Directeur	1,00	1,00	0,00
Chef de service	2,75	2,75	0,00
Administration/gestion	3,00	2,80	-0,20
Secrétaires	2,00	1,80	-0,20
Comptable	1,00	1,00	0,00
Services généraux	1,00	1,00	0,00
Agent technique	1,00	1,00	0,00
Socio-éducatif	21,09	21,09	0,00
CESF	1,00	1,00	0,00
Moniteur d'atelier	18,00	18,00	0,00
Educateur scolaire	0,09	0,09	0,00
AMP adultes	1,00	1,00	0,00
Educateur technique spécialisé	1,00	1,00	0,00
Paramédical	0,50	0,50	0,00
Psychologue	0,50	0,50	0,00
TOTAL	29,34	29,14	-0,20

Effectif de l'ESAT au 31/12/2020	
Catégorie de personnel	En nombre de personnes *
Direction/Encadrement	4
Directrice	
3 Chefs de service	
Administration/Gestion	3
2 Secrétaires	
Comptable	
Socio-éducatif/divers	23
Psychologue	
19 Moniteurs d'atelier (dont 3 moniteurs 1 ^{ère} classe)	
1 Éducatrice, 1 CESF	
Animatrice de groupes de parole	
Livreur (secteur commercial)	
Agent technique de maintenance	

■ Mouvements du personnel

Les effectifs de l'année 2021 ont été mouvementés par 1 départ à la retraite en mars/21, 1 rupture conventionnelle en juillet/21, 2 démissions, une absence pour longue maladie, 1 formation longue qualifiante en projet de professionnalisation.

La fin d'un contrat aidé en juillet/21 avec une proposition d'un CDD pour finaliser la formation CBMA ; Nous avons pérennisé ce contrat en CDI suite à l'obtention du diplôme.

Au cours de l'année 2021 nous avons 4 postes de CDD qui se détaillent de la façon suivante :

- 1 CDD de remplacement pour longue maladie,
- 1 CDD de remplacement pour un départ en formation projet de transition professionnelle,
- 2 CDD de renfort du secteur conditionnement en accroissement temporaire d'activité.

La rémunération brute des CDD représente un total de 33 481€.

La PPA pour un montant de 11 091€.

Notre partenariat avec l'Unis -Cité Relais se poursuit. Notre objectif est de former les jeunes en service civiques pour aboutir à des embauches en CDI. Il est également à noter l'accueil de 2 stagiaires en formation : assistante médico-sociale et Moniteur Technique d'Atelier.

■ Formations individuelles et collectives

- Formation diplômante CBMA de niveau IV
- Formation diplômante de technicienne logistique en professionnalisation
- Formation de groupes d'analyses et de pratiques
- Formation incendie prévention sécurité
- Formation sur la sensibilisation à la cérébrolésion
- Formation sur le tri sélectif

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'actualité de l'établissement est restée largement dominée et rythmée par la pandémie de Covid.

Tous les moyens de protection mis en place en 2020 ont été maintenus et régulièrement repensés au gré des protocoles fournis par l'ARS. Ceci a permis une continuation raisonnable des activités avec une prise de risque limitée.

2 campagnes de vaccinations massives anti-Covid (Pfizer-Biontech) ont été organisées à l'ESAT à l'aide d'un Vacci'car diligenté par l'ARS :

- 11 mai 2021 : 130 primo-vaccinations
- 22 juin 2021 : 114 secondes doses injectées

Toutes ces mesures gardent un impact non négligeable sur l'accompagnement proposé, le fonctionnement de l'établissement reste en mode dégradé depuis lors et la socialisation s'en trouve limitée.

Accueil des stagiaires TH

Pour tenter de compenser l'année quasi blanche de 2020, le nombre de travailleurs stagiaires accueilli dans l'établissement en 2021 a retrouvé le niveau élevé de 39 stagiaires accueillis au cours de l'année, répartis comme suit :

Dispositifs d'origine	Conditionnement	Nettoyage/Blanchisserie	Restauration
IMPro	3	13	7
Autre ESAT	1	1	
MISPE	0	5	4
Divers (SESSAD, SAVS ...)	2	3	
TOTAL de stage	6	22	11

Duo Days

Il est à noter que 11 travailleurs ont également intégré avec succès le dispositif Duo Days d'immersion le temps d'une journée en milieu de travail ordinaire.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1er janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ de l'ESAT au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 21 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre 2019 et fin 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
1 - PROJET D'ETABLISSEMENT		
<i>A critériser</i>	ACHEVÉ : Différencier les réunions d'information des réunions d'échange et de régulation	2019
2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.3.1 - L'organisation et le fonctionnement de la structure favorisent le respect des droits des personnes	ACHEVÉ : Développer les transcriptions en FALC	2019
	ACHEVÉ : Améliorer la planification des réunions de fonctionnement avec les usagers	2021

	ACHEVÉ : Renforcer les groupes de parole	2021
A critériser	ACHEVÉ : Programmer avec régularité des exercices collectifs d'évacuation	2021
	ACHEVÉ : Prévoir un dispositif anti-intrusion et de contrôle des accès	2021
	ACHEVÉ : Améliorer la procédure d'accueil des visiteurs	2021
3 - PROJET PERSONNALISE		
3.1.1 - Un dossier unique de l'utilisateur est constitué conformément à la réglementation en vigueur	ACHEVÉ : Améliorer la structuration des dossiers des usagers (physique et numérique)	2020
3.2.1 - Le recueil des besoins et attentes est organisé pour chaque personne accompagnée	ACHEVÉ : Mener une réflexion sur l'articulation et le contenu du Projet d'Accompagnement Individualisé	2021
A critériser	ACHEVÉ : Elargir le projet d'accompagnement professionnel à l'accompagnement social	2019
	ACHEVÉ : Mettre en place un accès à l'accompagnement VIAS	2021
	ACHEVÉ : Encourager le recours à la psychologue	2020
	ACHEVÉ : Favoriser un comportement sensible au développement durable	2021
4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT		
4.3.2 - La structure est ouverte aux NTIC	ACHEVÉ : Créer et développer la page Facebook	2021
	ACHEVÉ : Repenser le site internet	2021
	ACHEVÉ : Créer des flyers sur les activités de l'ESAT	2021
5 - ORGANISATION ET RESSOURCES		
A critériser	ACHEVÉ : Améliorer pour les salariés la connaissance des handicaps	2021
	ACHEVÉ : Développer l'usage du FALC (Formation)	2021
	ACHEVÉ : Améliorer les équipements de vidéo projection des salles de réunion	2021
6 - OUTILS DE LA LOI 2002-2		
Règlement de fonctionnement	ACHEVÉ : Révision RF (Consultation CVS, validation CA)	2021
Livret d'accueil adapté	ACHEVÉ : Révision livret d'accueil adapté (Consultation CVS 2022)	2021

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 18 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

MUNCH Anne-Françoise

Directrice de l'ESAT